

N^o 37
 Flament
 Augustin Jⁿ
 légitime

L'an mil huit cent quarante trois le vingt cinquime jour du
 mois de septembre, à cinq heures du soir, Pardevant nous Louis
 Bellart, Maire officier de l'état civil de la Commune de Bizernes,
 Canton et arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas
 de Calais, a comparu Henri Joseph Flament, âgé de quarante
 ans, charon, demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré être né de lui
 en son domicile aujourdhui à une heure après midi, et de
 Dame Florine Joseph Lefeune, âgée de trente cinq ans son épouse,
 auquel enfant il a été donné les prénoms d'Augustin Joseph.
 Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence
 de Charles Joseph Flament, âgé de quarante huit ans, ma-
 nousrier, et de Louis Joseph Morducq, âgé de quarante cinq
 ans, cabaretier, tous deux domiciliés en cette Commune, et ont
 les témoins et le comparant signé avec nous le présent acte
 après lecture faite.

L. Morducq a. Flament L. Bellart